

Les 3 axes et 13 propositions de l'Ordre

Dans une période où l'accès aux soins se restreint, il est indispensable de s'interroger sur la place et le rôle de chaque acteur du système de santé, et tout particulièrement du biologiste médical.

En effet, la France fait face à des difficultés grandissantes dans l'accès aux soins. Les usagers peinent à trouver un médecin traitant, à accéder à des spécialistes dans des délais raisonnables et à bénéficier d'une prise en charge de qualité. Dans le même temps, les compétences et capacités des biologistes médicaux restent largement méconnues et potentiellement sous-utilisées.

Ce « Livre blanc », rédigé par le Conseil Central G représentant les pharmaciens biologistes médicaux de l'Ordre National des Pharmaciens (ONP), poursuit dès lors un seul objectif : faire évoluer l'organisation et le métier du biologiste médical afin de retrouver un positionnement au plus près des patients en prise directe avec les problématiques de santé des Français.

UNE BIOLOGIE MÉDICALE EN CRISE

La biologie médicale française connaît une crise sans précédent qui menace la pérennité de la profession.

La qualité du service médical rendu aux patients dans les laboratoires de biologie médicale se dégrade. L'industrialisation de la profession conduit à une concentration des plateaux techniques et à un éloignement progressif du biologiste médical vis-à-vis des patients. Cette évolution dégrade directement le service médical proposé avec des horaires d'ouverture à la baisse, une offre d'examens de biologie médicale parfois lacunaire et des résultats dont le rendu manque d'accompagnement. Les pressions qui pèsent sur la profession pouvant aller jusqu'à impacter l'indépendance des professionnels, exacerbent cette tendance. Dans ce contexte, la biologie médicale tend vers des organisations optimisant les coûts parfois au détriment des impératifs de santé publique.

La profession de biologiste médical connaît une perte d'attractivité. Au-delà du phénomène de concentration, la réglementation a fait évoluer la biologie médicale vers des missions centrées sur l'organisation et la qualité de la production plus que sur le service aux patients. La mise en place de l'accréditation opposable en 2010 a contribué à cette évolution avec une diminution du temps consacré au dialogue clinico-biologique, à la formation continue, à la recherche. Ce glissement des tâches au détriment d'un exercice contextualisé et circonstancié joue un rôle certain dans la baisse d'attractivité du métier.

La crainte d'un **manque d'anticipation quant à l'évolution du rôle du biologiste médical dans le parcours de soins se fait de plus en plus présente.** Avec 24,4 millions de Français atteints de pathologies chroniques en 2022 selon la CNAM, un nombre dont on attend une augmentation conséquente dans les prochaines années du fait du vieillissement de la population, il devient prioritaire d'accompagner les patients dans des parcours de soins adaptés. Dès lors, la biologie médicale a un rôle à jouer d'autant plus important que des

évolutions profondes dans les prises en charge commencent à se dessiner: médecine et biologie de précision, personnalisée et prédictive, nouvelles technologies analytiques...

13 PROPOSITIONS POUR REFONDER LA BIOLOGIE MÉDICALE

Ce livre blanc établit **une feuille de route en 3 axes et 13 propositions** permettant de **redonner une dynamique conforme à l'esprit originel** de la profession, à même de satisfaire les **enjeux de santé publique de demain**. La biologie médicale est en effet au cœur de l'évolution de la médecine et constitue pour la France un **capital stratégique** qu'il convient d'entretenir et de développer pour la maintenir dans le peloton de tête des nations expertes en santé.

AXE 1 - Positionner le biologiste médical au coeur du parcours de soins et du système de santé

1. Officialiser le biologiste médical comme acteur de santé

Ajouter la profession de biologiste médical aux professions médicales dans le Livre I de la quatrième partie du Code de la Santé Publique.

2. Reconnaître le rôle du biologiste médical comme véritable "sentinelle" de santé

Le biologiste doit être un acteur central, travaillant en étroite collaboration avec les autres professionnels de santé pour assurer une meilleure prise en charge des patients.

3. Instaurer le rôle de "biologiste médical référent"

Ce rôle permettrait de garantir un suivi personnalisé des patients, notamment en matière de prévention ou encore dans le cas de pathologies chroniques.

4. Restaurer l'exercice personnel et individuel du biologiste médical

Renforcer l'indépendance des biologistes médicaux pour qu'ils puissent exercer pleinement leur rôle et éviter une industrialisation excessive de la profession.

5. Réaffirmer le rôle du biologiste médical de proximité

Imposer un cadre contraignant de prise en charge, notamment en définissant une liste d'examens de biologie médicale urgents avec des délais de rendu, des horaires adaptés et un lien avec les services d'accès aux soins.

6. Favoriser l'intégration des biologistes médicaux dans les coopérations interprofessionnelles

Encourager les collaborations avec les autres acteurs de la santé pour améliorer la fluidité du parcours patient.

AXE 2 - Accompagner l'évolution structurelle de la profession sur les volets économiques et réglementaires

7. Réformer le système de tarification (NABM et RIHN)

Passer d'un modèle de financement basé uniquement sur le nombre d'examens de biologie médicale réalisés à une valorisation de l'expertise et de l'accompagnement médical des biologistes.

8. Introduire une rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP)

Encourager les bonnes pratiques en matière de suivi des pathologies chroniques, de lutte contre l'antibiorésistance et d'optimisation des prescriptions.

9. Initier une régulation des laboratoires de biologie médicale

Définir un cadre de régulation garantissant la qualité de service et l'indépendance des laboratoires, qu'ils soient publics ou privés.

AXE 3 - Provoquer un choc d'attractivité de la profession de biologiste médical

10. Faire évoluer la formation des biologistes médicaux

Adapter la formation pour anticiper les besoins de santé publique, accroître le nombre de professionnels et leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences.

11. Autoriser les biologistes médicaux à réaliser des consultations spécialisées

Étendre leur champ d'action à des domaines tels que l'hématologie, l'infectiologie ou encore la génétique.

12. Expérimenter une biologie médicale centrée sur les données

Tester de nouveaux modèles basés sur l'exploitation des données pour optimiser le suivi biologique des patients et améliorer la prise de décision clinique.

13. Mettre en place une gouvernance régulée des laboratoires

Garantir un équilibre entre indépendance des professionnels, maintien d'un maillage territorial efficace et qualité des services rendus à la population.